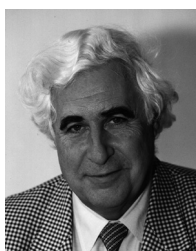


## Editorial

### Les Académies en tant que conscience scientifique



Prof. René Dändliker  
Président

Comme prélude à la législature 2008-2011, les Académies suisses des sciences ont été invitées par le secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche Mauro Dell'Ambroglio à une discussion sur le contrat des prestations et les activités planifiées avec les centres de compétence affiliés TA-SWISS et Science et Cité. Le SER NEWS

02/2008 consacre une page entière à la convention-cadre et aux buts des Académies suisses des sciences ([www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/news\\_fr.html](http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/news_fr.html)). L'union des Académies a une fonction importante à remplir en tant qu'organe d'expertise à travers l'élaboration, le développement et la publication de données scientifiques.

C'est dans ce sens que les Académies suisses des sciences ont préparé un document sur l'intégrité scientifique et pris position sur l'article constitutionnel relatif à la recherche sur l'être humain.

Au sein de l'ALLEA (European Federation of National Academies of Sciences and Humanities), 53 académies en provenance de 42 pays sont représentées. Lors de la General Assembly de l'ALLEA en 2008 à Madrid, le rôle des sciences humaines et sociales dans la recherche internationale a été discuté, comme par exemple dans l'excellent exposé sur l'éthique appliquée de la professeure Margit Sutrop de l'Université de Tartu, Estonie.

*R. Dändliker*

## Service d'information

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur notre site internet ([www.academies-suisse.ch](http://www.academies-suisse.ch)) au service d'information afin d'être informées des dernières nouveautés en rapport avec les Académies suisses des sciences.

## Centre de compétences TA-SWISS

**TA-SWISS ne fait maintenant plus partie du CSST, mais des Académies suisses des sciences. En tant que «centre de compétences», TA-SWISS sera principalement actif dans le domaine «dialogue entre la société et la science» et dans la «détection précoce». Les thèmes actuels qui seront traités en commun sont Anti-Aging, systèmes décisionnels basés sur des indicateurs et eHealth.**



TA-SWISS et les Académies suisses des sciences réunissent les voix de la société et de la science.  
aboutpixel.de / Duett © Astraios

Le Centre d'évaluation des choix technologiques (TA-SWISS) possède un grand savoir dans les domaines du «dialogue entre la société et la science» et la

«détection précoce». Dans le futur, il va soutenir les Académies suisses de sciences en tant que centre de compétence. En plus d'études scientifiques sur des thèmes controversés, TA-SWISS réalise des processus participatifs dans lesquels les citoyennes et citoyens sont intégrés. La collaboration entre TA-SWISS et les Académies suisses des sciences n'est pas nouvelle:

### Anti-Aging Medicine

Il y a quelques semaines, l'étude «Anti-Aging Medicine: Myths and Chances» est parue avec le soutien de l'ASSM. L'étude offre une vue d'ensemble complète et montre les possibilités et les risques de méthodes Anti-Aging, comme par exemple en ce qui concerne les thérapies hormonales. L'étude conclut par sept recommandations.

### Systèmes décisionnels basés sur des indicateurs

Cette étude réalisée avec l'ASSH donne des réponses à une série de questions qui ont trait à la définition, l'enquête et l'utilisation d'indicateurs – par exemple la question de savoir quels besoins de société sont à l'origine de ce que toujours plus de données sont collectionnées, et quelles conditions

(sociales et techniques) rendent ces enquêtes possibles. Des questions pratiques sont également prises en compte, comme par exemple quelles méthodes de mesure sont utilisées et quelles échantillons forment la base.

### eHealth: le dossier électronique du patient

En collaboration avec l'ASSM et la SATW, le TASSWISS lance le publifocus eHealth. Le but principal de ce publifocus est de discuter, avec des citoyennes et des citoyens choisis au hasard, des chances et des risques de l'introduction du dossier électronique du patient.

## «L'intégrité scientifique»



Les Académies suisses des sciences encouragent «l'intégrité scientifique».

«L'intégrité scientifique» décrit l'engagement des chercheuses et chercheurs à respecter les règles fondamentales des bonnes pratiques scientifiques. Les Académies suisses des sciences ont publié un document qui contient les principes et les procédures à suivre dans le cadre de l'intégrité scientifique.

La publication peut être commandée gratuitement auprès de: ASSM, Petersplatz 13, 4051 Bâle, Tél. 061 269 90 30, Fax 061 269 90 39, mail@samw.ch.

## Changement au niveau du personnel



Dr. Rolf Hügli, nouveau secrétaire général de la SATW

A partir de mars 2008, le Dr Rolf Hügli (49 ans) dirigera le Secrétariat de la SATW. Il succède ainsi au Dr Hans Hänni qui doit céder la direction après six ans pour des raisons de santé. Rolf Hügli a étudié l'électrotechnique à l'EPF Zurich et fait son doctorat au laboratoire d'hyperfréquences. Il a travaillé notamment chez Balzers

Hochvakuumtechnik en tant que Product & Sales Manager, au sein de la SSR en tant que directeur Multimedia Management, ainsi qu'au sein du groupe Telekurs en tant que directeur Business Management. Finalement, il a travaillé chez Swisscom SA en tant que Head of Payment. Rolf Hügli vit à Feldmeilen, est marié et père de deux enfants.

## Regrouper les forces pour la promotion de l'innovation

Dans leur prise de position sur la révision partielle de la loi fédérale sur la recherche (LR), les Académies suisses des sciences demandent que la promotion de l'innovation de la Confédération reste regroupée au sein d'une même unité organisationnelle. Elles se prononcent en faveur d'une transformation de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) en une fondation.



Regrouper les forces pour la promotion de l'innovation

© Schueller1, aboutpixel.de,

Les Académies suisses des sciences ont pris position fin mars sur la révision partielle de la loi sur la recherche. La CTI doit obtenir une meilleure assise juridique ainsi qu'une position autonome en dehors de l'administration fédérale. La révision partiel-

le de la loi sur la recherche propose quant à elle de partager les tâches de la CTI.

Les Académies suisses des sciences préfèrent clairement à cette proposition une transformation de la CTI en une fondation. Cette solution permet de répondre à toutes les exigences d'une promotion de l'innovation efficace, et cette dernière a déjà fait ses preuves comme le montre l'exemple couronné de succès du Fonds national (FNS). Les Académies suisses des sciences tiennent à ce que la forme de fondation qui doit être visée mène à un renforcement bienvenu de la promotion de l'innovation en recherche appliquée.

Les Académies suisses des sciences rejettent avec fermeté un partage de la CTI, car il compromettrait la situation atteinte aujourd'hui en manière d'utilisation de la synergie. La collaboration serait rendue inutilement plus compliquée et l'efficacité de la promotion de l'innovation serait sensiblement affaiblie.

La prise de position complète se trouve sous [www.academien-schweiz.ch](http://www.academien-schweiz.ch)